

# Groupement des AAPPMA du Pays Perche



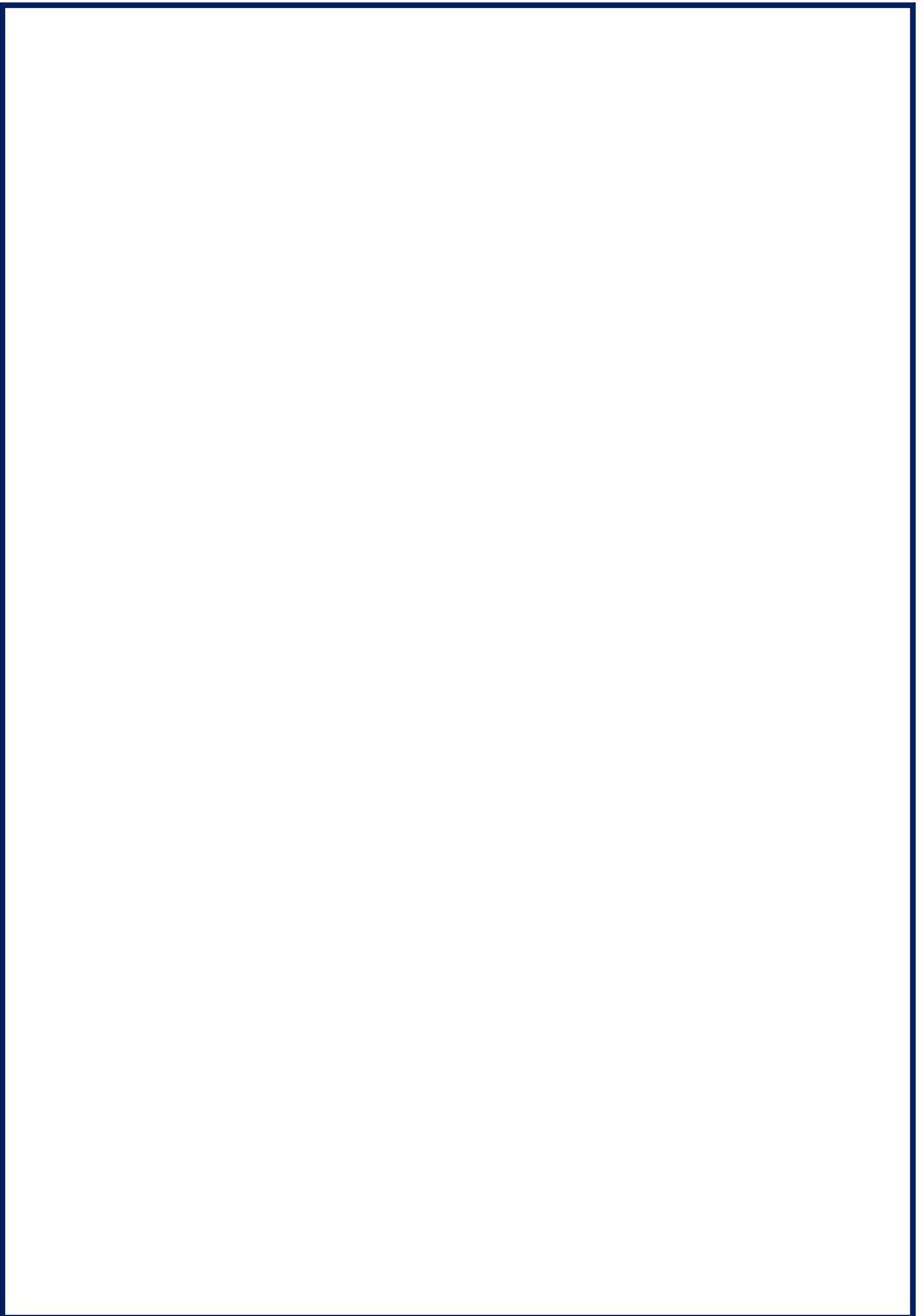
Brou - La Bazoche Gouet - Manou - Nogent le Rotrou

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE



2022

**DIMANCHE 2 AVRIL 2023  
LA BAZOCHÉ GOUET**



# ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

## SOMMAIRE

- **Rapport d'Activités**
- **Rapport Financier**
- **Effectifs**
- **Rapport Moral**







# RAPPORT D'ACTIVITES

## ● LES REUNIONS

En 2022, les Assemblées Générales se sont déroulées le :

- 30 janvier à Brou, pour l'AAPPMA de Brou,
- 6 février à Arcisses, pour l'AAPPMA La Nogentaise,
- 6 mars à Belhomert, pour l'AAPPMA de Manou,
- 20 mars à La Bazoche Gouet, pour l'AAPPMA Les Carpes Dorées,
- 20 mars à La Bazoche Gouet, pour le Groupement des AAPPMA du Pays Perche.

Le Conseil d'Administration du Groupement s'est réuni le :

- 17 février 2022,
- 14 avril 2022,
- 1<sup>er</sup> décembre 2022.

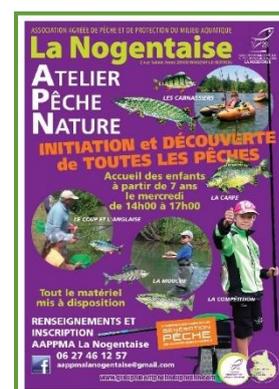
Certains membres du Groupement ont participé à l'Assemblée Générale statutaire de la Fédération départementale de pêche qui s'est déroulée le 29 avril 2022, à Champhol.



## ● LES ATELIERS PÊCHE NATURE ET LES ANIMATIONS POUR LES JEUNES

### AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

Pour la saison 2021-2022, 10 enfants dont 3 nouveaux étaient inscrits à l'Atelier Pêche Nature de l'AAPPMA La Nogentaise avec pour objectif la découverte de la pêche de loisir ou la pratique de la pêche en compétition, notamment lors du concours départemental des Jeunes ou autres concours proposés. Au cours des 27 séances dispensées, ce qui a représenté 190 séances/enfants, les jeunes inscrits ont pu s'exercer aux différentes techniques : pêche de la truite sur la Cloche et sur la Berthe en mars pour l'ouverture, pêche au coup sur les plans d'eau de La Borde et du Tertre,



pêche au feeder, pêche des carnassiers, découverte de la pêche à la mouche, en salle pour l'apprentissage de la technique et à la pisciculture du Moulin de Bouté de M.Fonmarty, pour la pratique.

Chaque année, des séances sont organisées pour les enfants de l'Atelier Pêche Nature, en partenariat avec la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir, animées par Nicolas Tordeur ou Nicolas Esnault, agents de développement à la Fédération. Ces séances sont proposées sur des thématiques variées à savoir la pratique d'une technique de pêche non enseignée par les animateurs de l'Atelier Pêche Nature, la découverte et la sensibilisation à la protection des milieux aquatiques, ou des activités plus ludiques telles que l'utilisation du simulateur de pêche.



En 2022, une première séance a été consacrée à la pêche de la truite sur la Berthe. C'était le 6 Avril, un peu après l'ouverture. Tous les enfants ont pêché leur première truite de la saison. Le 8 Juin, les jeunes de l'Atelier ont pu tester la pêche en float-tube sur le plan d'eau de La Borde à Arcisses. Enfin, durant les vacances de Toussaint, les 25 et 26 Octobre, ils ont pu participer à un stage de deux jours avec pour thématiques, la pêche sur l'Huisne et la pêche des carnassiers en float-tube sur le plan d'eau de La Borde.

### **AAPPMA DE LA BAZOCHE GOUET**

A cause de la pandémie du Covid 19, l'Atelier Pêche Nature n'avait pas réouvert en 2020 ni même en 2021. Cette activité a pu reprendre l'année dernière afin de former des jeunes pêcheurs désireux de s'investir dans le loisir « Pêche » mais également intéressés par la protection des milieux aquatiques. En 2022, trois jeunes seulement ont rejoint l'APN, c'est peu au regard des autres années. Une séance d'initiation au float-tube a été proposée par Nicolas Tordeur, agent de Développement à la Fédération de Pêche d'Eure et Loir.



Le 15 juillet 2022, l'AAPPMA a reçu les enfants de l'Accueil de loisirs de la commune pour participer à la découverte du loisir pêche aux plans d'eau G.Lecomte. Pour la plupart, une première expérience pour ces petits pêcheurs ravis de passer la matinée au bord de l'eau. Nombre de gardons, très mordants, ont fait rapidement le bonheur des enfants, si bien que c'est à regret que nos petits pêcheurs ont rendu leur canne aux encadrants.

### **AAPPMA DE MANOU**

Comme tous les ans, les bénévoles de l'AAPPMA de Manou s'investissent pour animer des séances de pêche auprès des enfants venus au Camping Village d'Huttopia. Pendant l'été 2022, les animations à Huttopia ont été organisées à raison d'une séance par semaine. Les 9 animations se sont déroulées dans une ambiance conviviale et détendue, en présence à chaque fois, d'une dizaine d'enfants accompagnés de leurs parents.



Les prises ont souvent été nombreuses ce qui a encouragé les débutants à persévérer. La présence de nouvelles personnes bénévoles pour renforcer l'équipe et accueillir les jeunes pêcheurs a été très appréciée !

### AAPPMA DE BROU

En partenariat avec l'AAPPMA de Brou, la Fédération de pêche d'Eure et Loir a organisé la rencontre départementale des jeunes cette année à Brou.

L'AAPPMA de Brou a accueilli à l'étang de la Gare, samedi 25 juin, 14 jeunes pêcheurs âgés de 8 à 16 ans, 7 de l'AAPPMA de Chartres « La Gardonnette Chartraine », 4 de l'AAPPMA de Nogent le Rotrou « La Nogentaise » et 3 de l'AAPPMA de Brou. Peu de pêcheurs pour disputer ce concours départemental...



Après le comptage et le poids des poissons additionnés, les résultats par équipe sont les suivants :

- 1<sup>ère</sup> équipe : AAPPMA de Chartres
- 2<sup>ème</sup> équipe : AAPPMA de Brou
- 3<sup>ème</sup> équipe : AAPPMA de Nogent le Rotrou.

Tous les jeunes pêcheurs se sont vus remettre des récompenses, coupes, médailles et du matériel de pêche, une belle dotation de la Fédération de Pêche.



Par ailleurs, l'AAPPMA de Brou souhaite développer la formation des jeunes à la pêche, une activité de pleine nature ouverte à tous. En 2022, des jeunes ont pu profiter des journées proposées pour s'initier à la pratique de la pêche, grâce à des parcours adaptés pour toutes les pêches et des adultes passionnés pour encadrer et transmettre leur savoir faire

## ● LA FÊTE DE LA PÊCHE DES ENFANTS

Chaque année, la fête nationale de la pêche a lieu le premier dimanche du mois de juin et tout au long de ce week-end, c'est la tradition, les quatre associations du Groupement organisent une fête de la pêche des enfants, sous forme de concours ou d'une simple rencontre.

### AAPPMA DE BROU

Pour le concours de pêche des enfants de 6 à 14 ans du samedi 4 juin, après les inscriptions et le tirage des emplacements, 22 participants se sont installés à l'étang de la Gare, bien décidés à prendre quelques poissons devant leurs accompagnants. L'après-midi s'est déroulé dans une bonne ambiance, mais la météo capricieuse a obligé à arrêter la pêche un peu plus tôt.

Après la remise de lots à chaque enfant, en présence de Françoise Thirard, adjointe au maire, tous ont été invités à partager un goûter avec boisson.

Merci aux organisateurs bénévoles, et aux partenaires qui soutiennent ce concours de pêche au coup, réservé aux enfants : La ville de Brou, la Fédération de pêche, le Crédit Mutuel, Super U, Intermarché, Assurances AXA, la Boulangerie Chamaret.



### AAPPMA DE LA BAZOCHE GOUET

Une dizaine de jeunes accompagnés sont venus disputer le concours organisé à leur intention le samedi 4 juin 2022. Après une bonne heure et demie de pêche, c'est Léo Huillery, de Chapelle-Guillaume qui remporte le concours. Après le goûter offert aux enfants, tous sont repartis avec des cadeaux, canne-moulinets, seaux, amorce et du petit matériel pour le plus grand plaisir des enfants.



### AAPPMA DE MANOU

La fête de la Pêche a eu lieu le dimanche 5 Juin 2022 au plan d'eau de Fontaine-Aubert à Belhomert.

Cette année, 31 jeunes participants ont participé à cette manifestation, ce qui constitue un record de fréquentation. Chaque jeune pêcheur est reparti avec un lot.



### AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

L'AAPPMA « La Nogentaise » a organisé sa traditionnelle fête de la pêche pour les enfants au plan d'eau du Tertre le dimanche 5 Juin 2022.

26 jeunes pêcheurs ont participé à cette manifestation dont 9 filles et 17 garçons, 17 de moins de 12 ans et 9 de plus de 12 ans. C'est beaucoup moins que les années passées mais ceux qui étaient présents étaient ravis de leur participation !

Comme habituellement, désormais, il n'y a pas eu de classement et la remise des récompenses a été effectuée par tirage au sort des cartons d'inscription. Chaque enfant a reçu un sac comprenant des petits lots et un goûter individuel, plus, au choix, une canne à pêche, un moulinet ou une bourriche, et ce, grâce aux partenaires de cette manifestation : Suez, Lorenove, le Crédit Mutuel et la Fédération de Pêche d'Eure-et-Loir.



## ● LES CONCOURS ET MANIFESTATIONS

En 2022, les quatre associations ont pu reprendre leurs activités festives et organiser des manifestations dans des conditions normales.

### AAPPMA DE BROU

#### **Les journées de pêche à la truite**

Traditionnellement organisées avec succès par l'AAPPMA de Brou, elles ont eu lieu sur le plan d'eau de la Gare les 2 avril, 7 mai et 15 octobre 2022. Une quarantaine de pêcheurs étaient présents pour la première date, 78 pour la seconde et 62 pour la troisième. Comme à l'accoutumée lors de ces journées, les organisateurs ont sillonné l'étang avec la brouette, chargée de boissons et de sandwiches. Des manifestations très conviviales !

### Le challenge Float-tube 28

Première manche de la sélection pour la manifestation régionale qui s'est déroulée le 6 Novembre 2022 dans le Loiret, ce challenge Float-tube a eu lieu le 23 avril sur le plan d'eau de la Base de Loisirs. Il a réuni 29 pêcheurs qui ont totalisé 89 prises. Pêcheurs et organisateurs ont passé une excellente journée qu'ils souhaitent renouveler en 2023.



### La fête de l'Ecotourisme

Cette manifestation s'est déroulée le 22 mai sous les Halles et a permis de mettre en avant le label « Station pêche ». Initiée par la Fédération des « Stations Vertes », Brou est en effet, la première commune à avoir été labellisée « station pêche » en Eure et Loir.



### Les portes ouvertes à la Base de Loisirs

Lors des journées portes ouvertes à la Base de Loisirs, le week-end des 18 et 19 juin, l'AAPPMA de Brou a organisé une animation de pêche en float-tube à laquelle Philippe Masson, le maire de la commune a participé.

### Le forum des Associations

Organisé le samedi 3 septembre 2023 par la ville de Brou, l'AAPPMA de Brou a proposé un stand pour informer les visiteurs sur le loisir pêche et les activités de l'association.

### Les week-end carpestes

Ils sont organisés au plan d'eau Michel Hamet durant 8 week-end de mars à octobre. En 2022, 18 nuitées ont été réservées par 37 carpestes. Les réservations se font sur le site de la Fédération de Pêche départementale [www.peche28.fr](http://www.peche28.fr).

### AAPPMA DE LA BAZOCHE GOUET

#### Le concours de pêche au coup

C'était le 16 juillet 2022. 17 compétiteurs étaient inscrits. A l'heure du bilan, c'est Laurent Devaux du « Team Baire Pêche Brou » qui remporte la coupe du vainqueur avec 6865 points. Une magnifique journée partagée avec les compétiteurs aux plans d'eau G. Lecomte. Beaucoup de poissons, de la convivialité, une manifestation réussie qui sera renouvelée en 2023 !



## AAPPMA DE MANOU

### Les concours de pêche

Plusieurs concours se sont déroulés sur les parcours de pêche de l'AAPPMA de Manou :

- Quatre « safaris-chats » ont eu lieu en mai et juin sur le plan d'eau Arthur Rémi à Senonches.
- Un marathon de pêche au coup inscrit au critérium du CD28 a été organisé sur les plans d'eau de Landelles le 18 juin 2022.
- Le club de compétition multi-pêche des hauts de l'Eure a organisé :
  - Un concours Feeder Matrix le 26 juin sur les plans d'eau de Landelles
  - Un marathon de pêche au coup inscrit au critérium du CD28 le 2 juillet sur le plan d'eau Arthur Rémi.
- La rencontre départementale des élus de la Fédération de Pêche d'Eure et Loir et des AAPPMA a eu lieu le 24 septembre 2022 sur les plans d'eau de Landelles. 44 compétiteurs étaient réunis pour une manifestation très conviviale. Les représentants de nos associations ont obtenu les résultats suivants :
  - Jean-Jacquet Huet (Brou) : 2<sup>ème</sup>
  - Gérard Legret (La Bazoches Gouet) : 10<sup>ème</sup>
  - François Maheux (Brou) : 17<sup>ème</sup>
  - Thierry Mauguin (Nogent le Rotrou) : 20<sup>ème</sup>
  - Alain Elleaume (Manou) : 26<sup>ème</sup>
  - Quentin Lesieur (Manou) : 27<sup>ème</sup>
  - Didier Le Dréo (Brou) : 31<sup>ème</sup>
  - Jean-Luc Julien (Manou) : 41<sup>ème</sup> .



## AAPPMA DE NOGENT LE ROTROU

### La journée de pêche de la truite

Depuis plusieurs années, l'Association propose une manifestation « Pêche à la truite » qui, en 2022, a eu lieu le samedi 4 Juin au plan d'eau du Tertre.

Pour cette manifestation, un empoissonnement de 50 Kgs de truites a été effectué la veille. Les participants, une trentaine, ont été accueillis à partir de 8 heures et ont pu pêcher de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Une restauration sur place était assurée par les bénévoles de La Nogentaise.



### La rencontre en Float-tube

La rencontre en Float-tube a eu lieu sur le plan d'eau de La Borde à Margon-Arcisses le samedi 10 Septembre 2022. Cette rencontre constituait une des manches qualificatives pour l'épreuve régionale qui s'est déroulée le 6 Novembre 2022 à Cepoy dans le département du Loiret.

Une petite vingtaine de pêcheurs en float-tube ont participé à cette manifestation, heureux de se retrouver par une journée automnale. Malgré une pêche difficile, 88 poissons ont récompensé les efforts de ces passionnés : de nombreuses perches dont 17 de plus de 20cm et 4 de plus de 25cm, mais seulement 2 brochets et 9 sandres.

Les bénévoles ont proposé un repas aux participants qui ont apprécié ce moment de convivialité partagé qui leur permet d'échanger autour de la pêche et de leurs prises.



### Le concours de pêche « anniversaire »

En 2022, ce concours qui a toujours lieu au plan d'eau de La Borde à Margon-Arcisses, s'est tenu le dimanche 11 Septembre. C'est le 123<sup>ème</sup> concours anniversaire de l'AAPPMA La Nogentaise.

Il a réuni 24 pêcheurs, venant d'Eure-et-Loir et des départements voisins, pour un marathon de 5 heures.

Contrairement à l'année précédente, ce concours comptait pour le classement du critérium départemental.

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, Victor Chambon, du club « Team Sensas La Gardonnette », a terminé 1<sup>er</sup> avec 7200 points, suivi de Jean-Michel Boulet, du club « Team Sensas Les Loutres Avraises » qui totalise 4520 points et de Sébastien Depousargue, également du club « Team Sensas Les Loutres Avraises » qui termine 3<sup>ème</sup> avec 2490 points. Tous les compétiteurs ont été récompensés par Jannick Ribault, Adjoint aux sports de la ville de Nogent le Rotrou et Nathalie Vasseur, représentant l'enseigne « Lorenove ».



### Les concours de pêche du club « Team La Nogentaise Compétition 28 »

Avec 5 licenciés adultes, dont 4 compétiteurs, le club « Team La Nogentaise Compétition 28 » a organisé plusieurs concours sur le plan d'eau de la Borde à Arcisses :

- Le 26 Mars 2022 : concours de pêche au feeder qualificatif pour la finale « Feeder Tech 2022 » – 41 compétiteurs – Thierry Maurice se classe 6<sup>ème</sup>, Didier Goupil 8<sup>ème</sup>, Anthony Goupil 12<sup>ème</sup> et Alexandre Goupil 36<sup>ème</sup>.
- Le 27 Mars 2022 : concours de pêche au feeder qualificatif pour la finale « Feeder Tech 2022 » – 34 compétiteurs – Thierry Maurice se classe à la 6<sup>ème</sup> place, Alexandre Goupil à la 7<sup>ème</sup>, Didier Goupil à la 20<sup>ème</sup> et Anthony Goupil termine 28<sup>ème</sup>.
- Le 9 Avril 2022 : challenge Jacky Cahagne Matrix.
- Le 9 Octobre 2022 : concours de pêche au feeder – 14 compétiteurs – Thierry Maurice finit 1<sup>er</sup>, Didier Goupil 3<sup>ème</sup> et Anthony Goupil 10<sup>ème</sup>.



Pour la 2<sup>ème</sup> année, les membres du club ont orchestré le challenge Hervé Noiret, en mémoire de leur ami disparu. Cette manifestation a eu lieu cette année à Bouafle (27) durant le week-end du 1<sup>er</sup> Mai et a regroupé 27 équipes de 2 compétiteurs. Les deux équipes du club se classent respectivement à la 25<sup>ème</sup> et la 27<sup>ème</sup> place.

Les membres du club « Team La Nogentaise Compétition 28 » ont également participé au Championnat régional Feeder organisé à Goules les 4, 5 et 6 Novembre 2022. Sur 32 compétiteurs, Didier Goupil se classe 18<sup>ème</sup> et Alexandre Goupil 26<sup>ème</sup>.

### Les pêches de nuit de la section « La Carpe Nogentaise »

L'effectif de la section « La Carpe Nogentaise » était en 2022 de 24 membres dont 3 jeunes. Très active, elle avait prévu plusieurs pêches de nuit mais certaines ont dû être annulées par manque de bénévoles pour assurer l'encadrement et le bon déroulement de ces manifestations.

Elle a également organisé une pêche de nuit intra-club en juin qui a réuni 12 équipes de 2 pêcheurs. Au final, 82 carpes ont été pêchées pour un poids total de 750Kg390. La plus grosse carpe miroir pesait 19Kg400 et la plus grosse carpe commune, 12Kg500.

Durant le week-end du 11 Novembre, à l'initiative d'un pêcheur carpiste et en collaboration avec la section carpe, la pêche de nuit organisée dans le cadre du Téléthon, a permis de récolter 1 569 € reversés à l'Association Française de lutte contre la mucoviscidose. 26 carpes ont été pêchées pour un poids total de 287Kg380, le poids moyen étant de 11Kg053. Le plus gros poisson pris était une carpe miroir de 19Kg820.



La section « La Carpe Nogentaise » a également proposé une sortie au domaine des trois étangs à Pierres du 2 au 4 Septembre 2022. 12 adhérents ont participé et ont pris plus d'une soixantaine de carpes pendant cette session de deux jours.

### Les activités de la section « La Mouche Nogentaise »

La section Mouche La Nogentaise qui avait amorcé la relance de ses activités sous la houlette de deux de ses membres avant le début de la pandémie liée à la Covid-19 a subi de plein fouet cette crise. Elle peine à recruter et à se développer et les conditions actuelles ne permettent pas de trouver la motivation pour y parvenir. Un groupe de discussion sur l'application « WhatsApp » a néanmoins été créé entre ses membres qui continue d'échanger et de partager leurs expériences halieutiques via ce mode de communication.



Laurence Leduc - Jean-Luc Julien.



## RAPPORT FINANCIER

Charges	Montant	Produits	Montant
Frais d'assemblée générale	189,36 €		
Réalisation de visuels	50,00 €		
Frais vie associative	301,73 €		
Frais financiers	24,60 €		
<b>TOTAL</b>	<b>565,69 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Résultat (Déficit)</b>	<b>-565,69 €</b>		

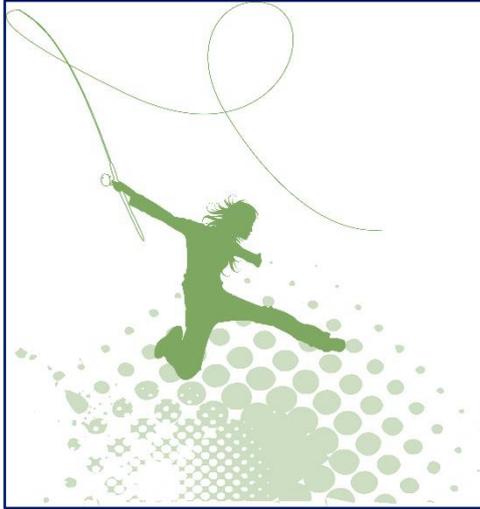
Le Groupement présente un résultat déficitaire de 565,69 €

Solde Crédit Agricole au 1<sup>er</sup> Janvier 2022 1 665,21 €

<b>Solde Crédit Agricole au 31 Décembre 2022</b>	<b>1 099,52 €</b>
--	-------------------

Jean-Jacques Huet.





# RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons l'honneur de vous rendre compte du résultat de notre contrôle pour l'exercice 2022, arrêté à la date du 31 décembre 2022, qui fait apparaître un solde négatif de 565,69 €. Nous confirmons les explications qui nous ont été données par Jean-Jacques Huet, Trésorier du Groupement des AAPPMA du Pays du Perche.

Dans le cadre de notre mission et en application des règles de diligence normale, nous avons procédé à un examen général des écritures à partir des documents comptables présentés.

En conclusion, les comptes qui vous ont été présentés nous sont apparus sincères et véritables.

Nous certifions qu'ils expriment correctement la situation du Groupement des AAPPMA du Pays du Perche à la date du 31 décembre 2022.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2022.

A Saint-Jean-Pierre-Fixte, le 22 mars 2023.

Hubert LECLERC.

Evelyne ZANELLA.





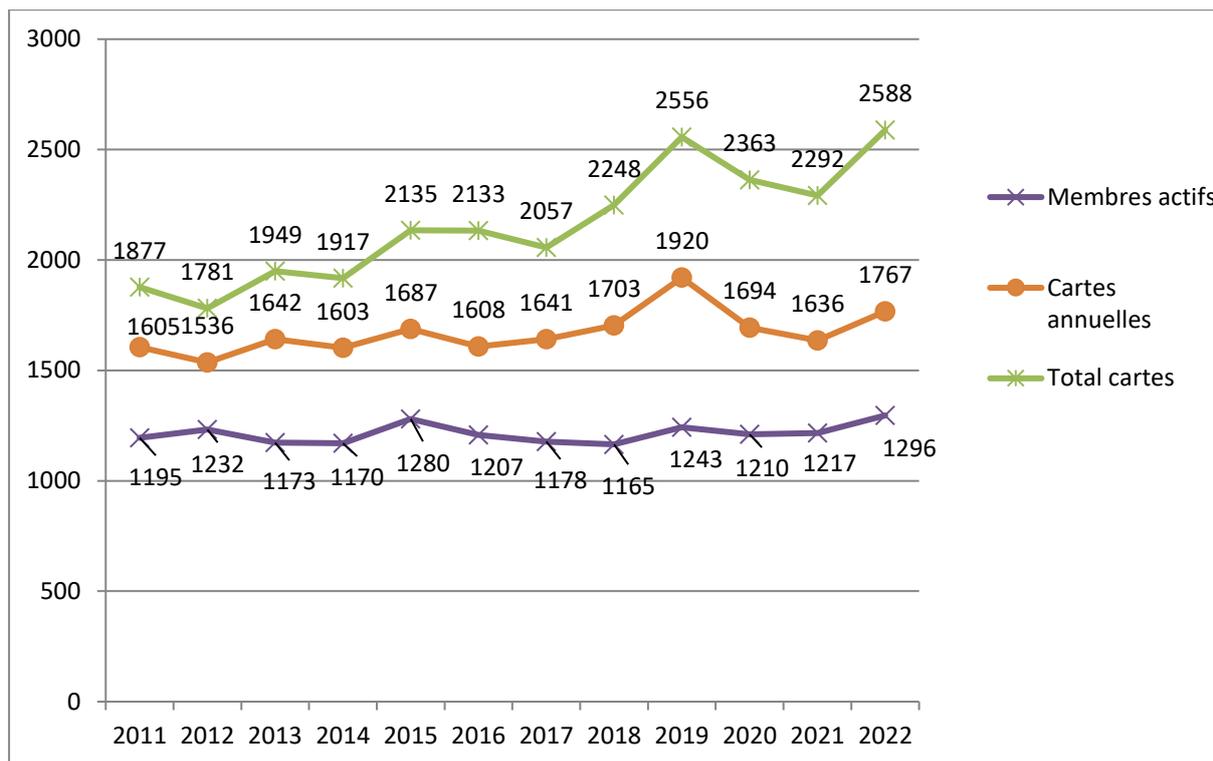
## EFFECTIFS

En 2022, au sein du Groupement des AAPPMA du Pays Perche, **2 588 cartes de pêche** ont été vendues. Contrairement à l'année passée, la tendance est à la hausse **avec 296 cartes de plus qu'en 2021**.

Les cartes de membres actifs (Interfédérale, Personne majeure, Femme, Personne mineure) ont progressé de 6,49 % (+79 cartes). L'augmentation des cartes « Découverte Enfants » (+52 cartes), cumulée à la hausse des membres actifs, conduit à une évolution positive des cartes annuelles de +8,00 % (+131 cartes). Enfin, la forte progression des cartes « Journalière » (+166 cartes) et le maintien des cartes « Hebdomadaire » (-1 carte) ne contredisent pas la tendance et le total des cartes vendues en 2022 est **en hausse de +12,91 %** (+296 cartes).

	Membres actifs	Cartes annuelles	Total cartes
<b>2011</b>	1195	1605	1877
<b>2012</b>	1232	1536	1781
<b>2013</b>	1173	1642	1949
<b>2014</b>	1170	1603	1917
<b>2015</b>	1280	1687	2135
<b>2016</b>	1207	1608	2133
<b>2017</b>	1178	1641	2057
<b>2018</b>	1165	1703	2248
<b>2019</b>	1243	1920	2556
<b>2020</b>	1210	1694	2363
<b>2021</b>	1217	1636	2292
<b>2022</b>	<b>1296</b>	<b>1767</b>	<b>2588</b>
<b>Evolution 2021-2022</b>	<b>+6,49 %</b>	<b>+8,00 %</b>	<b>+12,91 %</b>
<b>Moyenne sur la période</b>	<b>1214</b>	<b>1670</b>	<b>2158</b>

*(Hors cartes plan d'eau des associations).*



### Evolution des différentes cartes :

Au niveau des différentes cartes, il convient de noter en 2022 la belle progression des cartes « Interfédérale » et « Personne Majeure » (+73 cartes) qui se situent toujours au-dessus du niveau moyen de la période 2011-2022 (990 cartes vendues en 2022 et 962 en moyenne sur la période 2011-2022).

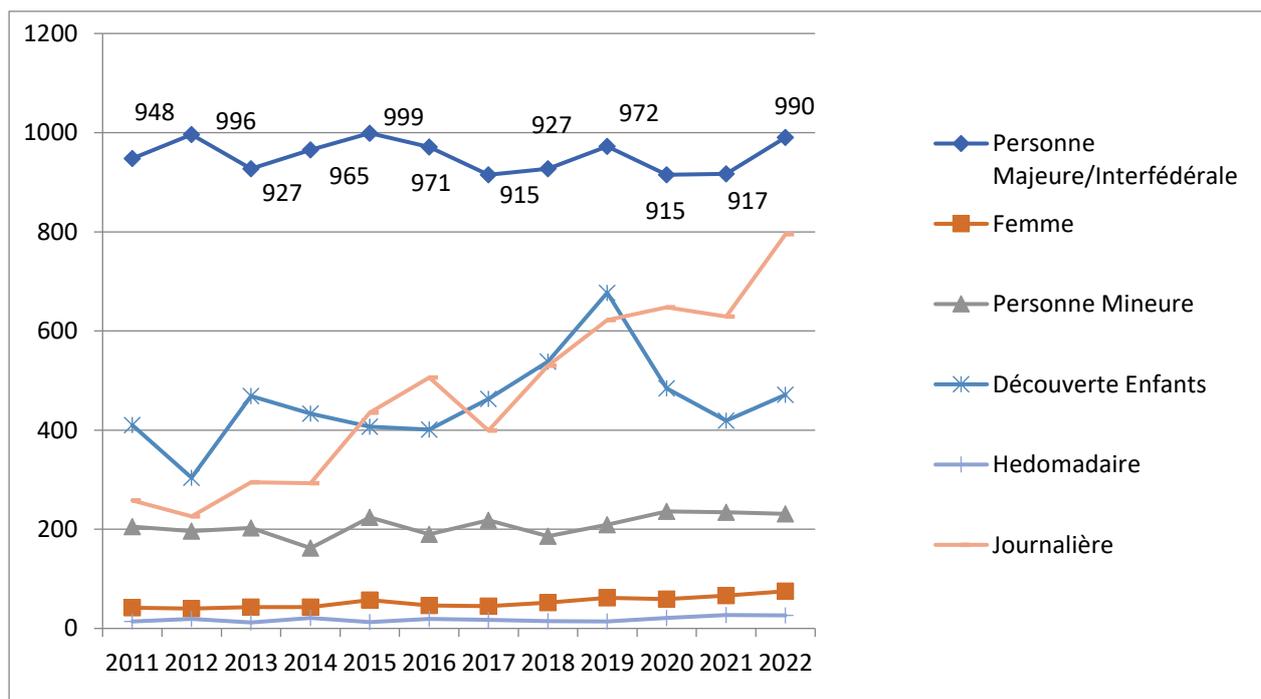
Les cartes « Femme » sont en hausse (+9) à un niveau au-dessus de la moyenne de la période 2011-2022 (75 cartes vendues en 2022 contre 66 en 2021 et 52 cartes en moyenne sur la période 2011-2022).

Au niveau des jeunes, les cartes « Personne Mineure » régressent légèrement en 2022 avec 231 cartes vendues contre 234 en 2021 (-3 cartes) et se situent toujours au-dessus de la moyenne de la période 2011-2022 qui s'établit à 208 cartes. A l'inverse de l'an passé, les cartes « Découverte Enfants » ont augmenté en 2022 et s'établissent à 471 cartes contre 419 en 2021 (+52 cartes) soit au-dessus de la moyenne de la période 2011-2022 (414 cartes). Cette situation s'explique principalement par le fait qu'il y a eu plus d'animations en 2022 et plus de cartes offertes aux jeunes de moins de 12 ans.

Concernant les cartes saisonnières, les cartes « Hebdomadaire » n'ont jamais vraiment attiré les pêcheurs et la moyenne de 20 cartes vendues par an sur la période 2011-2022 en témoigne. En 2022, avec 26 cartes vendues et 1 carte de moins qu'en 2021, elles se situent à un niveau élevé de la période. Enfin, contrairement à l'année passée, les cartes « Journalière » ont connu une forte hausse avec +166 cartes (795 cartes en 2022 contre 629 en 2021 et se situent à un niveau bien supérieur à la moyenne de 411 cartes vendues sur la période 2011-2022).

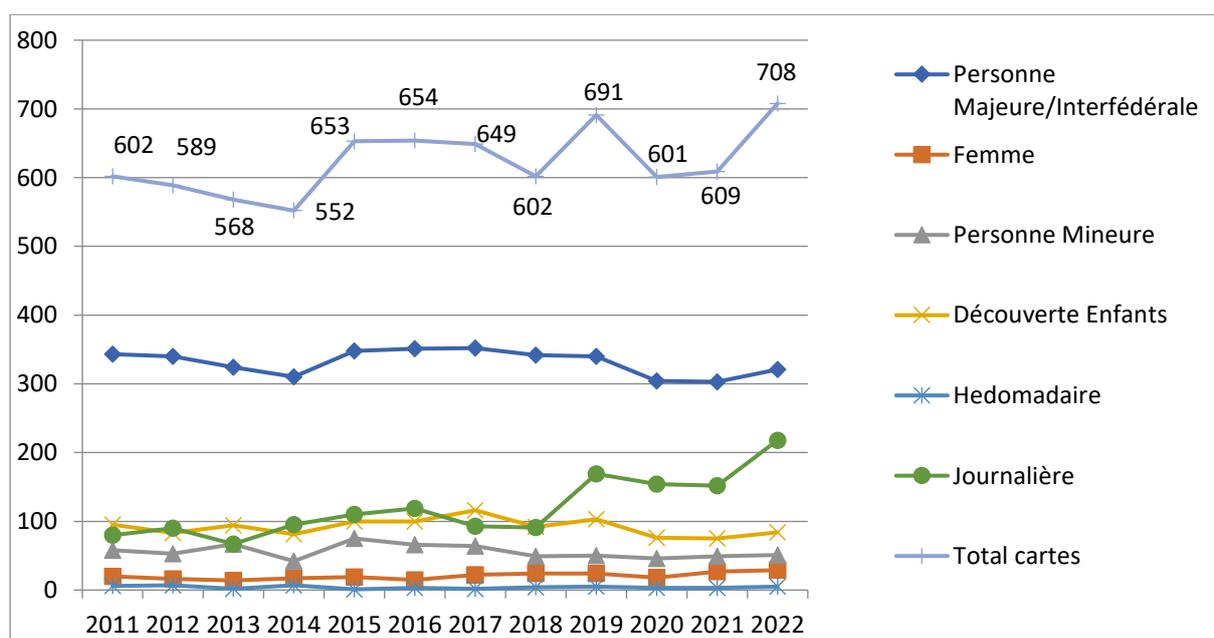
Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebdo.	Journalière
2011	948	42	205	410	14	258
2012	996	40	196	304	19	226
2013	927	43	203	469	12	295
2014	965	43	162	433	21	293
2015	999	57	224	407	13	435
2016	971	46	190	401	19	506
2017	915	45	218	463	17	399
2018	927	52	186	538	15	530
2019	972	62	209	677	14	622
2020	915	59	236	484	21	648
2021	917	66	234	419	27	629
2022	990	75	231	471	26	795
Evolution 2021-2022	+ 7,96 %	+ 13,64 %	- 1,28 %	+ 12,41 %	- 3,70 %	+ 26,39 %
Moyenne sur la période	962	52	208	414	20	411

(Hors cartes plan d'eau des associations).



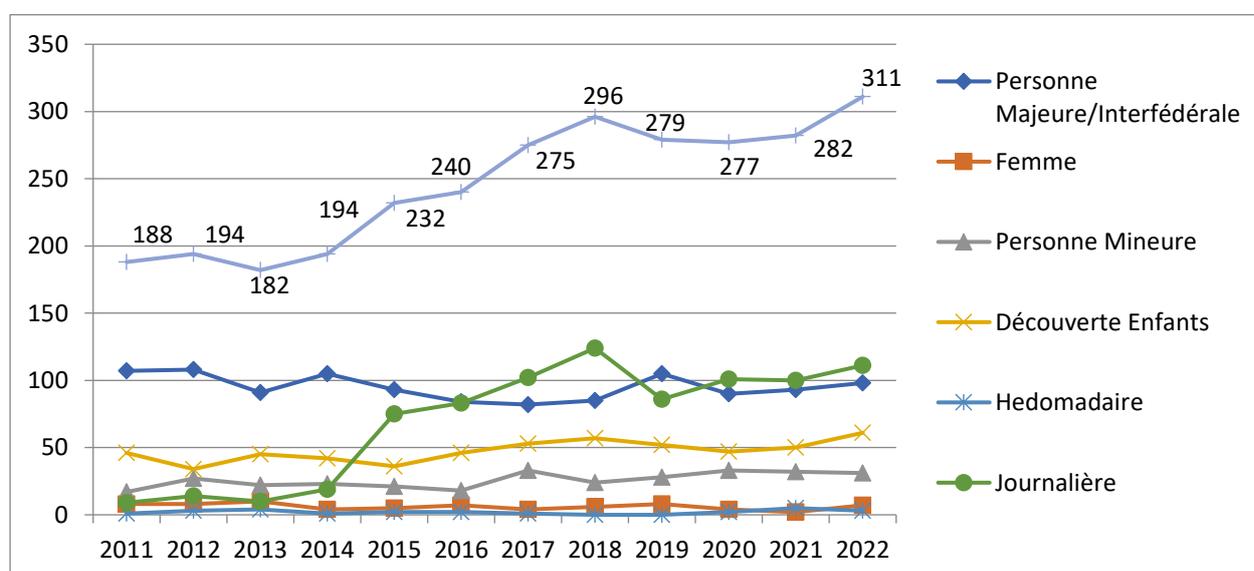
Pour l'AAPPMA de Brou, le nombre total de cartes vendues est en hausse en 2022 avec 708 cartes vendues contre 609 en 2021, soit **+16,26% (99 cartes)**. Le nombre de membres actifs progresse (401 en 2022 contre 379 en 2021) : +18 cartes « Interfédérale/Personne Majeure », +2 cartes « Femme » et +2 cartes « Personne Mineure », soit **22 membres actifs supplémentaires (+5,80%)**. Les cartes « Découverte Enfants », « Hebdomadaire » et les cartes « Journalière » sont également en progression avec respectivement +9 cartes, +2 et +66.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2011	343	20	58	95	6	80	602
2012	340	16	53	83	7	90	589
2013	324	14	67	94	2	67	568
2014	310	17	42	81	7	95	552
2015	348	19	75	100	1	110	653
2016	351	15	66	100	3	119	654
2017	352	22	64	116	2	93	649
2018	342	24	49	92	4	91	602
2019	340	24	50	103	5	169	691
2020	304	18	46	76	3	154	601
2021	303	27	49	75	3	152	609
2022	321	29	51	84	5	218	708



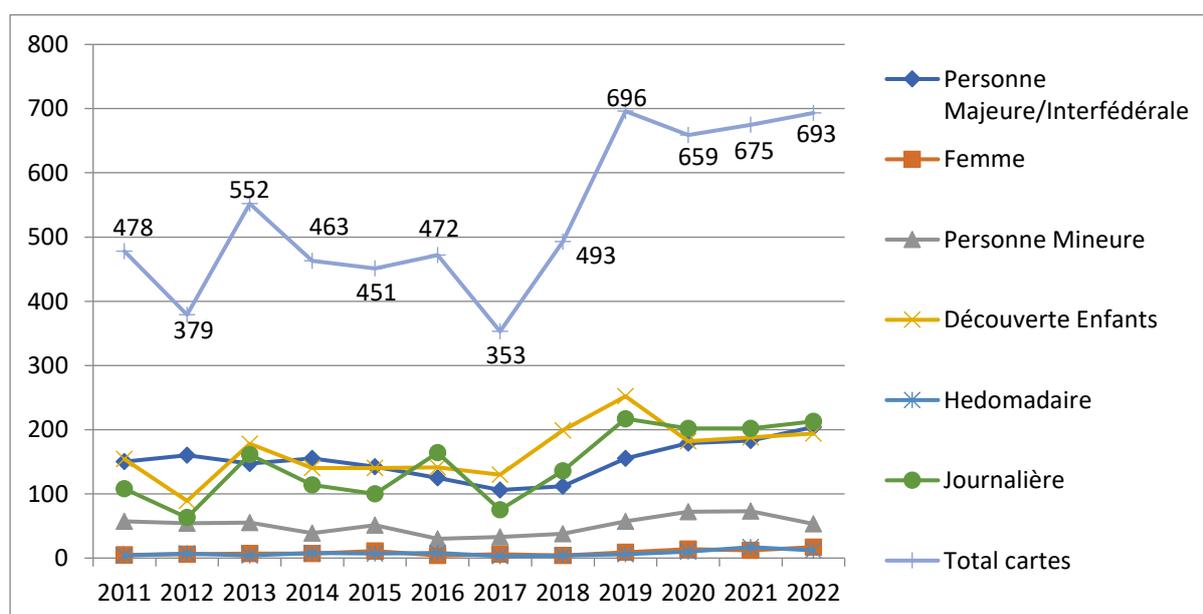
**Pour l'AAPPMA de La Bazoche-Gouet**, le nombre total de cartes vendues en 2022 est en hausse avec 311 cartes vendues contre 282 en 2021, soit **+10,28% (29 cartes)**. Parmi les membres actifs, les cartes « Interfédérale/Personne Majeure » et les cartes « Femme » ont progressé avec 5 cartes supplémentaires chacune. En revanche, comme l'an passé, les cartes « Personne Mineure » ont régressé de 1 carte. Le nombre de membres actifs est donc passé de **127 à 136 (+9 cartes), soit +7,09%**. Par ailleurs, les cartes « Découverte Enfants » ont évolué à la hausse (+11) de même que les cartes « Journalière », +11 également. Les cartes « Hebdomadaire » ont quant à elles, évolué à la baisse avec -2 cartes.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2011	107	8	17	46	1	9	188
2012	108	8	27	34	3	14	194
2013	91	10	22	45	4	10	182
2014	105	4	23	42	1	19	194
2015	93	5	21	36	2	75	232
2016	84	7	18	46	2	83	240
2017	82	4	33	53	1	102	275
2018	85	6	24	57	0	124	296
2019	105	8	28	52	0	86	279
2020	90	4	33	47	2	101	277
2021	93	2	32	50	5	100	282
2022	98	7	31	61	3	111	311



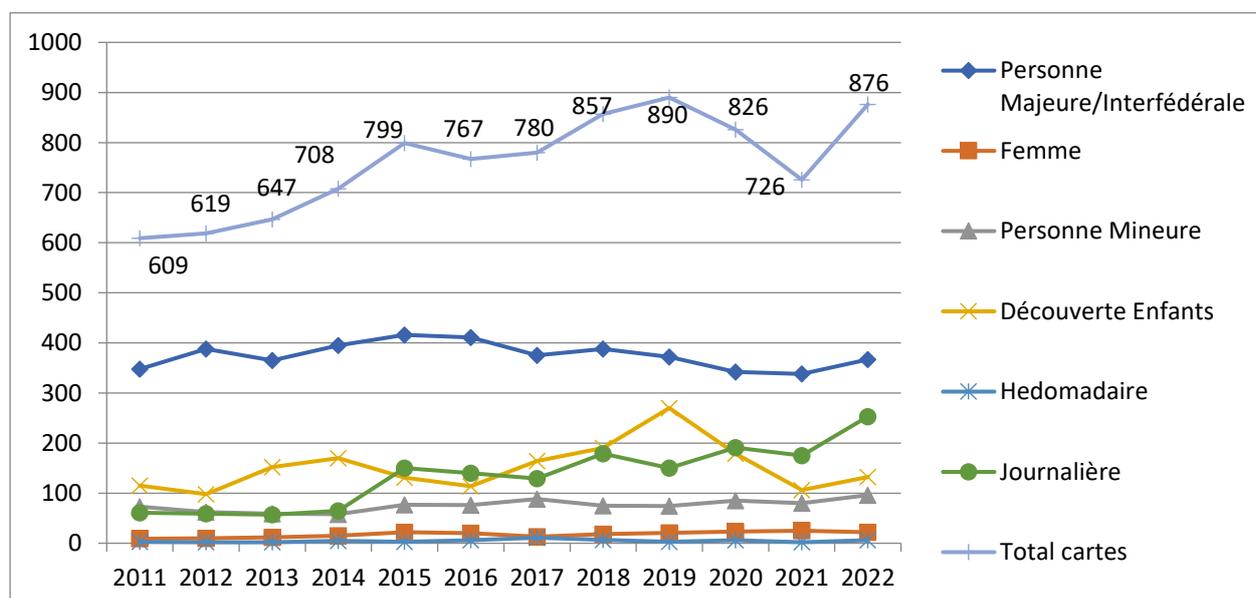
Pour l'AAPPMA de Manou-les Hauts de l'Eure, le nombre total de cartes est en hausse avec 693 cartes vendues en 2022 contre 675 en 2021 soit **+2,67% (18 cartes)**. Les cartes « Interfédérales/Personne Majeure » connaissent une évolution positive (+21) tout comme les cartes « Femme » (+5). Les cartes « Personne Mineure » régressent fortement (-20). Le nombre de membres actifs s'établit donc à 274 contre 268 en 2021, soit une augmentation de **+2,24% (+6 cartes)**. Les cartes « Découverte enfants » et les cartes « Journalière » augmentent également, respectivement de 6 et 11 cartes. En revanche, les cartes « Hebdomadaire » diminuent de 5 cartes.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2011	150	5	57	154	4	108	478
2012	160	6	54	89	7	63	379
2013	147	7	55	178	4	161	552
2014	155	7	39	140	8	114	463
2015	142	11	51	140	7	100	451
2016	125	4	30	141	8	164	472
2017	106	6	33	130	3	75	353
2018	112	4	38	199	4	136	493
2019	155	9	57	252	6	217	696
2020	179	14	72	182	10	202	659
2021	183	12	73	188	17	202	675
2022	204	17	53	194	12	213	693



Pour l'AAPPMA de Nogent le Rotrou, le nombre total de cartes est en hausse avec 876 cartes vendues en 2022 contre 726 en 2021 soit **+20,66% (150 cartes)**. Les cartes « Interfédérale/Personne Majeure » augmentent significativement (+29) passant de 338 en 2021 à 367 en 2022, tout comme les cartes « Personne Mineure » qui passent de 80 en 2021 à 96 en 2022 (+16). En revanche, les cartes « Femme » régressent de -3, soit 22 en 2022 contre 25 en 2021. Le nombre de membres actifs connaît ainsi une évolution positive passant de 443 en 2021 à 485 en 2022, soit **+9,48% (+42 cartes)**. Les cartes « Découverte Enfants », les cartes « Hebdomadaire » et les cartes « Journalière » évoluent à la hausse, respectivement de +26, +4 et +78.

Année	Personne Majeure / Interfédérale	Femme	Personne Mineure	Découverte Enfants	Hebd.	Journalière	Total
2011	348	9	73	115	3	61	609
2012	388	10	62	98	2	59	619
2013	365	12	59	152	2	57	647
2014	395	15	58	170	5	65	708
2015	416	22	77	131	3	150	799
2016	411	20	76	114	6	140	767
2017	375	13	88	164	11	129	780
2018	388	18	75	190	7	179	857
2019	372	21	74	270	3	150	890
2020	342	23	85	179	6	191	826
2021	338	25	80	106	2	175	726
2022	367	22	96	132	6	253	876







## RAPPORT MORAL

**De nouveau la normalité !** Après deux années pour le moins assez chaotiques, la vie associative a repris son cours. Et pour nos associations, c'est une très bonne chose qu'il en soit ainsi ! En 2022, les activités associatives au sein de nos AAPPMA ont pu reprendre en quasi-totalité, à l'exception peut-être des activités extra-piscicoles au cours du 1<sup>er</sup> trimestre ou régnait encore une certaine frilosité pour l'organisation de ces manifestations, je pense notamment aux lotos.

Tout cela appartient désormais au passé et c'est résolument tourné vers l'avenir que nos regards sont fixés aujourd'hui.

### ● LES EFFECTIFS



**En excellente forme !** Si nous pouvions avoir quelques craintes sur le sujet, elles s'avèrent non fondées au vu des excellents résultats enregistrés au cours de l'année écoulée. Nous l'avons tous constaté tout à l'heure au cours de la présentation qui nous a été faite.

Nos quatre associations affichent des chiffres en hausse par rapport à l'an passé, nous en sommes fiers et souhaitons bien sûr qu'elles se maintiennent à ce niveau, sinon plus pour l'année en cours.

### ● LA VIE ASSOCIATIVE

Les quatre associations du groupement ne rencontrent pour l'heure pas de problèmes particuliers liés au bon fonctionnement des associations suite au renouvellement de leur Conseil d'Administration en 2021.

Certes, la vie associative n'est pas toujours le long fleuve tranquille qu'on imagine trop souvent, il faut bien souvent composer avec les compétences et les disponibilités de chacun pour faire fonctionner l'AAPPMA. C'est là le propre de la vie associative et les présidents que nous sommes l'ont parfaitement compris. Pour autant les difficultés rencontrées en ce début d'année ne manquent pas et sont de toutes natures, j'y reviendrai tout à l'heure. Dans ce contexte, je souhaite remercier vivement les présidents, leur Conseil d'Administration, les bénévoles qui s'investissent pour porter haut les couleurs de la pêche et la noblesse de ses missions.

## ● LES ALEAS CLIMATIQUES

Pour les pêcheurs que nous sommes, les aléas climatiques ou plutôt les contraintes liées au climat reviennent régulièrement dans l'année...

Pour l'ouverture de la truite, il n'est pas rare en effet d'avoir un cours d'eau offrant une lame d'eau très haute et chargée, avec beaucoup de courant. Dans ces conditions, l'ouverture est déjà faite ! A contrario, si l'on a des eaux basses et cristallines, la pêche sera difficile, mais tout est encore possible. Il faudra néanmoins avoir une très bonne lecture de l'eau et faire preuve de beaucoup de perspicacité pour ne pas rentrer bredouille.

A l'heure où j'écris ces lignes, notre principale préoccupation cette année n'est pas l'excès d'eau, mais bel et bien son contraire et chose plutôt rare en hiver : le manque d'eau !

Selon météo France, seulement 2 mm de pluie pour le mois de février. Du jamais vu depuis 1959 en France ! Cette fin d'hiver extrêmement sèche (plus de 30 jours sans pluie) fait suite à une année 2022 qui s'est révélée très chaude avec une pluviométrie déficitaire par rapport à la norme dans notre région. Espérons que le mois de mars et ses giboulées viendront compenser ce déficit.

## ● LE GRAND CORMORAN

**Une situation intolérable face à ce super prédateur !** Il y a encore une trentaine d'années, cet oiseau était encore pour beaucoup d'entre nous complètement inconnu dans nos campagnes.



Rien d'étrange à cela, puisque cet oiseau marin vit et exerce normalement sa prédation sur nos côtes et autres îlots rocheux.



Alors pourquoi le trouve-t-on maintenant dans nos terres en train de piller nos plans d'eau et nos cours d'eau ? Le garde-manger qu'est le milieu marin s'épuiserait-il ? Ont-ils une appétence soudaine pour nos poissons d'eau douce ? J'en doute fort, sachant que ce prédateur dévastait déjà les lacs et les cours d'eau côtiers. Comme la plupart d'entre nous j'imagine, je n'en connais pas vraiment la cause, mais une chose est sûre, cet envahisseur n'est pas du tout le bienvenu !

**Des effectifs exponentiels !** Ils sont de plus en plus nombreux, protégés par une directive Européenne (2009/147/CE au titre du régime général de protection de toutes les espèces d'oiseaux), et en France par le code de l'environnement, leur population a explosé pour atteindre 90 000 à 100 000 individus rien qu'en France.

Un véritable fléau ! Il y a encore peu, nous avions la possibilité de réguler autant que faire se peut ses effectifs grâce à des quotas de tirs alloués et encadrés par les services préfectoraux. Malheureusement aujourd'hui, ces tirs de régulation ne sont plus possibles. La raison invoquée de ce revirement ?

Les recours déposés par des associations de protection des oiseaux contre ces arrêtés préfectoraux qui sont ensuite suspendus dans la majorité des cas. Une situation aberrante au regard des dégâts causés qui va encore nécessiter des arbitrages à ne plus en finir...

Pour rappel, les suspensions de tirs sur les eaux libres sont en l'état actuel prévues pour trois années.

Par ailleurs, il ne vous a pas échappé que cela représente un coût très élevé pour les AAPPMA, lesquelles ont recours à des rempoissonnements massifs qui s'avèrent le plus souvent totalement improductifs.

aident dans nos différentes missions, et je les remercie pour leur investissement.

Mes remerciements encore à toutes et à tous pour votre attention ■

Gérard LEGRET.

## ● LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le 14 avril 2022, pour faire suite à l'élection du nouveau Conseil d'Administration du Groupement, celui-ci a procédé à l'élection des membres du Bureau. De ces élections, il ressort que les postes à pourvoir sont tous occupés, les candidats ayant tous été élus à l'unanimité.

Le nouveau Bureau se compose comme suit :

- Président Gérard LEGRET
- Vice-président Damien PAPILLON
- Trésorier Jean-Jacques HUET
- Trésorier-adjoint Renaud LOMBARD
- Secrétaire Jean-Luc JULIEN
- Secrétaire-adjoint Laurence LEDUC

## ● POUR CONCLURE

Je remercie sincèrement le Conseil d'Administration pour la confiance qu'il me témoigne, pour son engagement, sa participation également, et les relations très amicales qui existent au sein de notre groupement. Je souhaite bien sûr la bienvenue aux nouveaux membres, convaincu que nous allons continuer à faire vivre le groupement à travers de nouveaux projets. Je n'oublie pas non plus tous les bénévoles qui nous







[www.groupermentpecheduperche.com](http://www.groupermentpecheduperche.com)

